Fédération
des
Concours internationaux
de Musique

Genève, le 17 juillet 1969.

Reçu par mandat postal du 25 juin 1969, la somme de Fr. 196.50 de Madame Maria Canals, pour la cotisation 1969 et pour la page dans la brochure de la Fédération.

(Dr F. Liebstoeckl)
Secrétaire général.

Fédération des Concours internationaux de Musique

Secrétariat :
PALAIS EYNARD
Rue de la Croix-Rouge 4
CH - 1204 GENÈVE
Tél.: 24 62 10 (de 9 à 12 h.)

Genève, le 17 juillet 1969.

Madame
Maria C a n a l s
Présidente
Concurso internacional
Maria Canals
Rambla de Cataluña, 90
B a r c e l o n a - 8.

Chère Madame ,

Merci pour votre lettre du 15 juillet.

Je m'excuse de ne vous avoir pas envoyé un accusé de réception pour la somme de Fr. 196.50 que vous m'avez fait parvenir par un mandat postal. Je n'ai pas pensé que c'était nécessaire puisque vous avez certainement encore le reçu de la poste.

Ci-inclus, je vous envoie un reçu pour cette somme.

Je vous prie d'agréer, chère Madame, l'expression de mes hommages respectueux.

(Dr F. Liebstoeckl)
Secrétaire général.

Fédération
des
Concours internationaux
de Musique

IMPRIMÉ

Contestata
i amuncia
a la data del con
70 i a la nova
franca

Madame
Maria Canals
Av. José Antonio, 623
BARCELONA

Espagne

FÉDÉRATION DES
CONCOURS INTERNATIONAUX DE [illegible]SIQUE
PALAIS EYNARD
CH-1204 GENÈVE

1 Jeun - Dijon
29 Jeun - Dijon
1 Février - Dimanche
Mars - Dimanche
Avril - Dimanche
Mai - Dimanche

Paris Conch 1912
R 6 ae
Mars

Rectification.

Au momment de la rédaction du procès-verbal de l'Assemblée générale de Barcelone, le secrétariat de la Fédération n'était pas en possession des dates exactes du Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique à Bruxelles.

En 1971, ce concours aura lieu du 27 avril au 22 mai; il sera réservé aux violonistes.

* * *

En ce qui concerne notre prochaine Assemblée générale, elle aura lieu à Genève, les 3, 4 et 5 avril 1970, car Besançon ne peut pas l'organiser à cette époque-là.

Fédération
des
Concours Internationaux
de Musique

26 Juillet 69

Recommendée

Cher Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai le plaisir de vous communiquer que notre prochain concours aura lieu à Barcelone du 6 au 15 Mars 1970.

Aussi notre Comité a decidé d'ajouter la branche de Musique de Chambre à notre compétition d'execution musicale. ~~Etes~~ Ce que je vous communique officiellement.

Donc, les branches de notre XVI^e^ concours sont:

Piano
Musique de Chambre (Duos)
(~~Duos: Piano-Violon; Piano-Violoncel; Piano-Flute~~)

Merci de la facture que vous m'aviez envoyé. Je prends note que la prochaine Assemblé aura lieu à Genève. Nous aurons le plaisir d'y assister et en temps utile je vous donnerai les noms de nos representants.

Veuillez croire cher Monsieur le Secrétaire Général
l'expression de nos meilleurs sentiments

Présidente - Fondatrice

CONCURSO INTERNACIONAL
MARIA CANALS

Secretariado:
Rambla de Cataluña, 90 - BARCELONA-8 (España)

27 décembre I969

Bureau de la Fédération des
Concours internationaux de
Musique
Palais Eynard - Genève

Recommandée
Express

Messieurs,

Nous avons bien reçu votre lettre du I2 décembre, à propos de la branche Chant du "concours Maria Canals", lettre que nous nous empressons à repondre après la dernière séance du Comité directif de notre concours.
Dans cette lettre, vous nous demandez si, du fait de ne pas convoquer pour notre XVIe concours la branche de Chant, c'est entendu que le "Maria Canals" renonce dorénavant à cette branche. Or, l'intention de notre concours, en convocant les branches de piano, duos piano-violon et piano-violoncelle, ne signifie qu'on renonce à la branche de Chant, sinon simplement qu'on alterne cette branche avec d'autres, sans qu'on en tire des consequènces.

La lettre officielle du I8 Mars 1969 signée par Mme. Maria Canals fut très honnêtement interpretée par le Président nouveau de la Fédération M. A-F. Marescotti qui, à la dernière Assemblée celebré à Barcelone le mois d'avril I969 jugea devant de cette Assemblée sans y trouver opposition, que la lettre n'était pas suffisante. Voilà le passage du procès-verbal de l'Assemblée 1969 page 6 " M. Marescotti demande alors à Mme. Canals si elle est disposée à retirer le chant des disciplines de son concours, afin de permettre à la Fédération d'accepter le concours Viñas. Après diverses hésitations de Mme. Canals, qui avait semblé envisager d'abandonner le chant par obligation, une longue discussion s'engage. En conclusion et après plusieurs interventions (notamment celles du président et de MM. De Bernardis, Cortese, Dunand, Negreanu), l'Assemblée constate qu'elle n'est pas suffisamment orientée sur cette question. M. Dunand propose le renvoi d'une année, afin de posséder une information plus complète et plus claire sur la situation des deux concours de Barcelone.
Par un vote de 15 voix pour le renvoi, 2 voix contre et 1 abstenti l'Assembée, à son regret, décide de renvoyer l'examen de l'admission du concours Viñas de Barcelone à la prochaine assemblée de ~~19~~

1970". Voilà la votation dont les resultats sont très eloquents, et aussi l'attitude de Mme. Canals.

Le Comité directif désire que cette lettre ait la valeur d'une déclaration explicite du "concours Maria Canals"de Barcelone. Aussi vous prie de nous repondre au plus tôt possible votre avis soit affirmatif ou pas. Dans le cas d'un avis contraire au notre, il nous faudrait avoir le temps suffisant pour preparer un rapport qui nous permettrait de soutenir notre point de vue avec la el clarté et l'amplitude indispensables à la prochaîne Assemblée de la Fédération, au mois d'avril de 1970, avant le débat sur l'admission de nouveaux concours pour que soit possible à l'Assemblée de se prononcer avec connaissance de cause.

Tout de suite après la séance d'aujourd'hui de notre Comité directif, nous avons adressé à votre Bureau le suivant télégramme que nous espérons, vous avez bien reçu:

"Le concours international Maria Canals garde branche Chant stop lettre suit stop Le Comité du concours Maria Canals ".

Veuillez croire, Messieurs, à l'assurance de nos meilleurs sentiments en vous souhaitant une bonne et heureuse nouvelle année

Présidente

Sécretaire

(Maria Canals)

(Margarita Jaumandreu)